

Direction générale des ressources humaines
Sous-direction de l'attractivité des métiers
et du recrutement

La ministre chargée de l'éducation,

- Vu l'arrêté du 24 septembre 2024 modifié autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs agrégés de l'enseignement du second degré ;
- Vu l'arrêté du 24 septembre 2024 modifié autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture du concours interne d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés (CAER-agrégation) ;
- Vu l'arrêté du 14 novembre 2024 nommant les présidents des jurys des concours internes de l'agrégation et des CAER-agrégation ouverts au titre de la session 2025 ;
- Vu les propositions du président du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours interne de l'agrégation et du concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés, section design et métiers d'art, est constitué comme suit pour la session 2025 :

Président

M. Jean-Marc DESPREZ
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

Vice-Présidentes

Mme Brigitte FLAMAND
Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

Mme Elise GOURDY-BLENIAT
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de CRETEIL

Secrétaire générale

Mme Frédérique SIMON
Professeure agrégée

Académie de CRETEIL

Membres du jury

Mme Florence BECHET
Professeure agrégée

Académie de CLERMONT-FERRAND

M. Noe BRAND
Professeur agrégé

Académie de VERSAILLES

M. Albéric CHEMANA
Professeur agrégé

Académie de NANTES

M. Arthur-Charles COULET
Professeur agrégé

Académie de CRETEIL

M. François DECOTTIGNIES
Professeur agrégé

Académie de NORMANDIE

Mme Léa FAUQUEMBERGUE
Professeure agrégée

Académie de LILLE

M. Paul HUBER
Professeur agrégé

Académie de PARIS

M. Jean-Baptiste LEGRAND
EC. R Professeur agrégé

Académie de TOULOUSE

M. Thomas MAURY
Professeur agrégé

Académie de VERSAILLES

Mme Marie MOREAU
Professeure agrégée

Mme Elisabeth NERE
Professeure agrégée

M. Florian Pierre PEREZ
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

Mme Camille PETOIN
Professeure agrégée

Mme Adèle RIBSTEIN
Professeure agrégée

Mme Apolline ROUX-VILLEDIEU
Professeure agrégée

Mme Karen RUSSON
Professeure agrégée

M. David SANTOS
Professeur agrégé

Académie de GRENOBLE

Académie de PARIS

Académie d' AIX-MARSEILLE

Académie de VERSAILLES

Académie de BESANCON

Académie de LYON

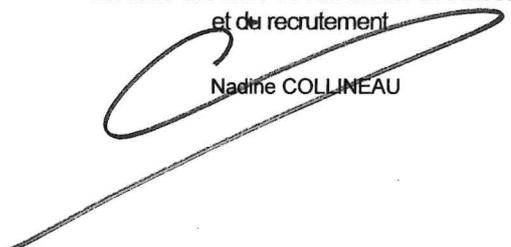
Académie de RENNES

Académie de LYON

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 6 janvier 2025

Pour la ministre chargée de l'éducation nationale
et par délégation
La sous-directrice de l'attractivité des métiers
et du recrutement


Nadine COLLINEAU